

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département Haute Loire – Arrondissement d'Yssingeaux - Canton d'Aurec sur Loire
Commune d'Aurec sur Loire
EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUREC SUR LOIRE

Le 20 avril 2026, à 19 heures

Le Conseil Municipal de la Commune d'AUREC SUR LOIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Laurent ROUSSET
Date de convocation du Conseil municipal : 9 avril 2026

PRESENTS : Laurent ROUSSET, Sébastien ARNAUD, Pauline GRANGER, Bernard BOURGIE, Joëlle GOMEZ, Pascal HAURY, Virginie BARLET, Philippe MOUNIER, Valérie POUYET, Claude VIAL, Michel BEAL, Pascale GUILLET, Florence TEYSSIER, Elisabeth MOULIN, Thierry LEPROUST, Clotaire DOMGA KEMGNI, Stéphanie CUSSONNET, Sylvain BONNET, Céline VIALLO, Morgane MOUNIER, Tanguy NAIME, Gérard COURBON, Laurie BONNEVIALLE, Sandrine ARCIS, M. Tahar KERFA, Sophie NAVARRO-OTT

EXCUSES REPRESENTES : Alain BEAL par Joëlle GOMEZ, Coralie CHAPUIS par Bernard BOURGIE, Yvon VALEYRE par Gérard COURBON,

EXCUSES NON REPRESENTES

Nombre de conseillers :	En Exercice : 29	Présents : 26
	Excusés représentés : 3	Excusés non représentés : 0
	Absents : 0	Votants : 29

M. Tanguy NAIME a été élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° : 2026_DEL_073

OBJET : Fiscalité Directe Locale : Votes des taux d'imposition 2026 : Taxe d'habitation, Taxe Foncière Bâtie, Taxe Foncière Non Bâtie

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de ne pas modifier le taux des trois taxes (TH, TFB, TFNB).

Il rappelle que ces taux sont maintenant gelés depuis 2008. La progression des ressources communales se limite à la revalorisation annuelle des bases ainsi qu'à l'apport régulier de population nouvelle qui favorise le partage en un plus grand nombre des charges fixes de la commune.

Monsieur le Maire signale que c'est en douceur et de façon anticipée que la commune d'Aurec-sur-Loire poursuivra en 2026 les mutations structurelles de maîtrise de ses dépenses.

Monsieur le Maire précise en outre que cette fiscalité contenue s'inscrit également dans les nouvelles échelles de gestion du bloc communal (groupement à fiscalité propre et de ses communes membres). La gestion d'un certain nombre de services à la population se fait, quand c'est plus pertinent, au niveau communautaire.

Taxes	Taux d'imposition- 2025	Taux d'imposition - 2026
D'habitation	11	11
Foncière (bâtie)	43.40	43.40
Foncière (non bâtie)	65.72	65.72

Avis favorable à l'unanimité (Pour : 29 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales,

- prend acte des propositions de taux de l'imposition communale,
- approuve les taux d'imposition pour l'année 2026 comme repris dans le tableau proposé ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
À Aurec-Sur-Loire

Le Maire



Laurent ROUSSET



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. La Juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

La présente délibération sera inscrite au registre des délibérations du conseil municipal, publiée sur le site de la Mairie et transmise au contrôle de légalité.

Auteur : Laurent Rousset – Maire - Transmis au contrôle de légalité et Publié sur le site de la Mairie : le **23 AVR. 2026**